



Validation de vos Acquis de l'Expérience (VAE)

VAE – **Présentiel ou Distanciel**



Accompagnement Droit commun

Durée : 24 H

Parcours d'accompagnement France VAE

Durée : 120 h maximum défini avec l'architecte d'accompagnement de parcours

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif permettant à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire reconnaître les compétences acquises au cours de son expérience professionnelle.



OBJECTIFS

Élaborer un dossier détaillant son expérience professionnelle, ses compétences, et à le soumettre à un jury compétent dans le domaine visé. Repérer les activités à valoriser dans le cadre de votre parcours, en rapport avec le référentiel d'activités et de compétences du métier exercé. Identifier et exploiter les situations significatives de son expérience. Obtenir une validation officielle sous la forme d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification



PUBLIC & PRE-REQUIS

Toute personne justifiant d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, ceci quel que soit l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation (loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels du 08/08/2016).

- Salariés tout statut (CDI, CDD, intérimaires...), Agents publics titulaires ou non, demandeurs d'emploi, bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale, élus.

Pré-requis : Salariés du public ayant reçu un avis favorable de son livret 1 – Salariés du privé : nous contacter



ACCOMPAGNEMENT VAE

Signature d'un contrat pédagogique VAE

Analyse du référentiel d'activités et de compétences (collectif ou individuel suivant l'option choisie)

Assistance méthodologiques à l'écriture du livret 2 ou dossier professionnel (DP pour les titres professionnels)

Aide à sélectionner les activités les plus pertinentes au regard des attendus du référentiel

Analyse des écrits (individuel)

Préparation à l'entretien oral (jury blanc- individuel) et/ou à l'évaluation sur des mises en situation sur plateau technique.

Cadre réglementaire consultable sur le site : www.vae.gouv.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Accompagnement en présentiel, collectif et individualisé pour aider à l'analyse et à la formalisation des acquis de l'expérience. Méthodes interrogative, méthode active.

EVALUATION DE L'ACTION

Evaluation de la prestation de formation journalière
Evaluation de satisfaction
Entretien final après réception de la validation partielle ou totale

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Mme GENDEK Muriel
référente handicap

La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap.

Pédagogie adaptée en fonction du handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Place de parking, accès avec rampe, toilettes adaptées...

MODALITES DE SUIVI

- ⇒ Feuille d'émargement à signer à chaque RV
- ⇒ Certificat de réalisation
- ⇒ Entretien final après réception de la validation partielle ou totale



DATES DE FORMATION & DUREE

Dates à fixer suivant vos disponibilités

Durée : 6 à 12 mois

ADMISSION

- ⇒ Sur entretien individuel
- ⇒ Sur présentation du CV et de l'obtention de recevabilité du livret 1

EFFECTIF : 1 à 5 personnes

LIEU : 1 rue du Nouveau Bêle 44470 CARQUEFOU

INTERVENANT

Formatrice en accompagnement VAE issue du secteur sanitaire et social

TARIFS & FINANCEMENT

Tarif : 1 550 €



Financements :

- ⇒ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ⇒ Aide de votre Conseil régional
- ⇒ AGEFIPH (pour les Travailleurs Handicapés)
- ⇒ Plan de développement des compétences (OPCO de votre employeur)
- ⇒ En autofinancement
- ⇒ France VAE

Découvrez nos programmes d'accompagnement VAE disponibles suivant chaque diplôme, titre ou certification sur notre site

Pour tous renseignements

Contacter :

Sonia FEUILLÂTRE
06.10.83.40.68

soniafeuillatre@gmail.com